



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités,**

- **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- **Vu** le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,
- **Vu** les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 publiées au bulletin officiel du 5 novembre 2020 ;
- **Vu** les lignes directrices de gestion de l'académie de Normandie relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des personnels enseignants du second degré public, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale ;
- **Vu** le contingent ministériel de promotions autorisé pour l'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés du périmètre de Caen ;
- **Vu** l'étude de l'ensemble des promouvables,

ARRETE

Article 1er : Les 60 professeurs certifiés hors classe dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022 pour l'accès à la classe exceptionnelle de leur corps, sont nommés professeurs certifiés classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Nom- Prénom	Discipline	Etablissement
ANNE Jean-François	Sciences industrielles de l'ingénieur	Institut Universitaire de Technologie Caen
ANNE Nadine	sciences de la vie et de la terre	Collège du Val d'Aure Isigny-sur-Mer
BARILT Murielle	lettres modernes	Lycée Charles François Lebrun Coutances
BELLESSERT Christophe	sciences physiques et chimiques	Lycée Jules Dumont d'Urville Caen
BELLETOILE Myriam	histoire et géographie	Lycée Julliot de La Morandière Granville
BENARD Nathalie	anglais	Lycée Jean Guéhenno Flers
BERKANE Hamed	lettres modernes	Institut Universitaire de Technologie Caen
BLANQUET Karine	anglais	Lycée Charles Tellier Condé-en-Normandie
BOMBOIS Isabelle	documentation	Collège Jean Monnet Flers
BOUCHER Catherine	technologie : gestion	Collège Marcel Gambier Lisieux
BOUET Clarisse	lettres modernes	Collège Roger Bellair Le Hom

BRETON-LAGADEC Claire	anglais	Collège Le Dinandier Villedieu-les-Poêles
BRISSIER Pierrick	Arts plastiques	Collège Jean Monnet Flers
COIFFEY Jean-Luc	documentation	Collège Simone Veil Villers-Bocage
DAAS Zohra	anglais	Collège Guy de Maupassant St-Martin-de-Fontenay
DAL MOLIN Nadine	sciences physiques et chimiques	Lycée Jules Verne Mondeville
DARGAGNON Hélène	lettres modernes	Collège Les Provinces Cherbourg-en-Cotentin
DELHOMMEAU Jean-François	documentation	Lycée Malherbe Caen
DESCHAMPS Alain	Mathématiques	Lycée général Marcel Gambier Lisieux
DESCHAMPS Marie-Pierre	lettres classiques	Collège André Malraux Granville
DUPONT Ericka	documentation	Lycée professionnel Victor Lépine Caen
DURAND Stéphane	physique - chimie	Lycée général Victor Hugo Caen
FAUQUEMBERG Sandrine	lettres modernes	Collège Pierre Varignon Hérouville-Saint-Clair
FAVRIE Sophie	mathématiques	Lycée Jules Dumont d'Urville Caen
FERET Christine	lettres modernes	Lycée Pierre Simon de Laplace Caen
FORTMANN Cathy	mathématiques	Lycée Navarre/Leclerc Alençon
FUGIER-GARREL Pierrick	mathématiques	Lycée Pierre Simon de Laplace Caen
GARNIER Frédéric	Sciences industrielles de l'ingénieur	Lycée A. Tocqueville Cherbourg-en-Cotentin
GIRARD Bruno	sciences physiques et chimiques	Collège Marcel Grillard Bricquebec-en-Cotentin
GOUDIER Daniel	Sciences industrielles de l'ingénieur	Lycée Jules Verne Mondeville
HALBERSTADT Christelle	histoire et géographie	Collège Guy de Maupassant St-Martin-de-Fontenay
HAZAN Corine	économie et gestion	Lycée Augustin Fresnel Caen
JEANNE Marc	mathématiques	Collège de La Mine Le Molay-Littry
KERDRAON Dominique	lettres modernes	Lycée Victor Grignard Cherbourg-en-Cotentin
LAMACHE Thierry	sciences de la vie et de la terre	Lycée Victor Grignard Cherbourg-en-Cotentin
LEBRETHON Jean-François	sciences de la vie et de la terre	Collège Quintefeuille Courseulles-sur-Mer
LEMIRE Isabelle	allemand	Lycée général Marcel Gambier Lisieux
LEONNEC Thierry	sciences physiques et chimiques	Lycée Arcisse de Caumont - Bayeux
LEROUX Sophie	anglais	Collège Françoise Dolto L'Aigle
MARCHAND Ingrid	sciences de la vie et de la terre	Collège Pierre Simon de Laplace Lisieux
MOUCHEL-VALLON Patrice	histoire et géographie	Lycée Alain Alençon
PAILLIER Bertrand	économie et gestion	Rectorat Caen
PEYRAT Nathalie	philosophie	Lycée Le Verrier Saint-Lô
PIOTROWSKI Linda	anglais	collège Bucaille-Charcot Cherbourg-en-Cotentin
POUPINEL Fabienne	arts plastiques	Collège Les Courtils Montmartin-sur-Mer
PRIZE Denis	histoire et géographie	Lycée Julliot de La Morandière Granville
QUINIO Jean-Pierre	anglais	Lycée général Marcel Gambier Lisieux
RAVERA Liliane	lettres modernes	Collège du Bois d'Orceau Tilly-sur-Seulles
REYNAUD Damien	arts plastiques	Université de Caen Normandie
ROBACHE Claire	éducation musicale et chant choral	Collège Roger Martin du Gard Bellême
ROSCHBACH Sophie	sciences de la vie et de la terre	Collège Emile Zola Giberville
SAMBRON Didier	mathématiques	Lycée Emile Letournel Saint-Pierre
SANCHEZ Antonia	espagnol	Collège Pasteur Caen

TAFFET Jean-Bernard	technologie	Collège Jean Monnet Ouistreham
THOREL Hervé Guy	économie et gestion	Lycée Charles François Lebrun Coutances
TIRARD Patricia	anglais	Collège Paul Verlaine Evrecy
URAZ Carole	histoire et géographie	Collège Marcel Gambier Lisieux
VESVARD Karine	mathématiques	Lycée général Victor Hugo Caen
WASIELEWSKI William	anglais	Collège Fernand Lechanteur Caen
ZIAD-FOREST Eric	mathématiques	ENSI Caen

Fait à Caen, le 19 juillet 2022

Pour La Rectrice et par délégation
Le chef de la Division des personnels enseignants

Signé : Mario DEMAZIERES

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- Soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite est de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger